

SYENSQO SA

Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 6 mai 2025 à 10h30

**SQUARE Brussels
Mont des Arts, 1000 Bruxelles, Belgique**

ORDRE DU JOUR

- 1. Prise de connaissance du rapport de gestion pour l'exercice social 2024**
- 2. Prise de connaissance du rapport du commissaire sur l'exercice social 2024**
- 3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de l'exercice social 2024 – et du rapport du commissaire sur les comptes consolidés**
- 4. Approbation des comptes annuels statutaires de l'exercice social 2024 – Affectation du résultat et fixation du dividende**

Proposition de résolution: il est proposé d'approuver les comptes annuels statutaires de l'exercice social 2024 et l'affectation du résultat de l'exercice et de fixer le dividende brut par action à 1,62 EUR payable à partir du 19 mai 2025.

- 5. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social 2024**

Proposition de résolution: il est proposé de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social 2024.

- 6. Décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social 2024**

Proposition de résolution: il est proposé de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social 2024.

- 7. Rapport de rémunération sur l'exercice social 2024**

Proposition de résolution: il est proposé d'approuver le rapport de rémunération 2024, inclus dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise du rapport de gestion de l'exercice social 2024.

- 8. Emoluments du commissaire pour l'assurance de l'information en matière de durabilité**

Proposition de résolution: sur recommandation du Comité d'Audit et de Risques, il est proposé de fixer les émoluments annuels du commissaire pour la mission spécifique relative à l'assurance de l'information en matière de durabilité, telle que prescrite par la directive européenne 2022/2464 du 14 décembre 2022 du Parlement européen et du Conseil européen sur les rapports de durabilité des entreprises, à 588.720,00 euros par an.

- 9. Délégation de pouvoirs**

Proposition de résolution: il est proposé de donner à Mme Patricia Van de Wiele et Mme Luciana Balles, agissant individuellement, tous pouvoirs pour accomplir les formalités de publication nécessaires à la publication des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire, avec pouvoir de substitution.

- 10. Divers**